

CONDUCTEUR(TRICE) DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

Titre professionnel niveau 3

RNCP37878 Enregistré le 14/06/2023, certificateur ministère du travail



CONTRAT EN ALTERNANCE D'UNE DURÉE DE 6 MOIS (434 H DE FORMATION)

Objectifs de la formation

Préparer, former à la fonction de conducteur(trice) de bus qui a pour missions de :

- Assurer une mission commerciale importante auprès de la clientèle
- Être responsable des personnes à bord du bus ainsi que du véhicule tout en veillant à la sécurité et au respect de la réglementation à l'intérieur de celui-ci.

Prérequis

- Être âgé(e) d'au moins 18 ans
- Être titulaire du permis B boîte manuelle* (6 mois minimum et posséder un moyen de transport (recommandé))

**Si vous possédez un permis sur boîte automatique, vous devez nous fournir une attestation de l'auto-école certifiant 7h de formation sur boîte manuelle.*

LE CFA
GROUPE
RATP

Compétences attestées

Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun :

- Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun.
- Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun.
- Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun.
- Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun.
- Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident, de malaise ou d'accident dans le cadre d'un transport en commun.
- Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun.

Contenu de la formation

Identifier les objectifs et les étapes de la formation	3h30	MODALITÉS D'ÉVALUATION : Évaluation de la formation : • Tests de connaissance • Travaux pratiques • Évaluations passées en cours de formation • Plateaux techniques. Délivrance de la certification : • Mise en situation professionnelle • Entretien technique • Questionnaire professionnel • Entretien final. Validation au titre professionnel : • Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) • Attestation de formation à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies • Carte de qualification conducteur (FIMO) • Permis D. Méthodes mobilisées : • Enseignement en présentiel, mises en situation professionnelles, activités en ligne tutorées, accompagnement individualisé. Validation par bloc de compétences : Non.
Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité	20h	
Conduire et manoeuvrer en sécurité tout type de véhicules de transport en commun	236h	
Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun	30h	
Assurer les prestations commerciales de l'entreprise	20h	
Prévenir les risques et mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situations difficiles, incidents ou accidents	31h	
Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun	5h	
Évaluer les acquis de la formation et synthèse de la formation	17h30	
Évaluations en cours de formation	35h	
Bilan et synthèse de stage	1h	
Session d'examens	35h	
Durée totale	434h	

Formation réalisée avec l'appui pédagogique de



« Mis à jour le 17/07/2026 »

POUR CANDIDATER :

- 1) Compléter le formulaire de candidature via le site internet www.cfa-ratp.fr, en joignant CV/copie recto verso du permis B.
- 2) Participer à une réunion d'information collective + tests d'admissibilité + entretien de motivation + entretien de recrutement avec le groupe RATP

Accessible aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions

Contact : Aurélie GRÉGOIRE
Mail : a.gregoire@cfa-ratp.fr